




Mairie-conseils

Informer et accompagner les élus locaux

+ recherche avancée

[Accueil](#) [Actualités](#) [Espace juridique](#) [Téléconférences](#) [Journées d'échanges](#) [Démarches thématiques](#) [Expériences des territoires](#)

[Accueil](#) > [Expériences des territoires](#) > Douze places de crèche en milieu très rural grâce (...)

A⁻ A⁺  Imprimer  Envoyer

Social - Santé

Douze places de crèche en milieu très rural grâce à une Scic (07)

24 mars 2014

Un concours d'opportunités a rendu possible la réalisation d'une crèche intercommunale dans ce petit territoire de l'Ardèche qui ne pensait pas disposer des moyens suffisants. Jusqu'au jour où un partenariat avec une entreprise locale au sein d'une Scic a rendu ce projet réalisable. Il s'est étoffé depuis par l'ouverture d'un centre de loisirs.



"Les petits déboulonnés", c'est le nom de la crèche multi-accueil pour les enfants de quatre petites communes du territoire de la Roche de Gourdon, entre Aubenas et Privas. L'équipement, ouvert depuis l'été 2008, y accueille jusqu'à douze enfants, et il faut une liste d'attente pour gérer les demandes. Pourtant, le projet paraissait impensable pour ces quatre communes, dont le nombre total d'habitants dépasse à peine 700 habitants. Les circonstances et la détermination des élus en ont décidé autrement.

Redistribution des cartes intercommunales

Ces quatre communes constituaient la communauté de communes la Roche de Gourdon, dissoute au 1er janvier 2014 dans le cadre du schéma de révision de la carte intercommunale. Elles ont été séparées dans deux communautés de communes, dont l'une n'a pas de compétence petite enfance. Le temps que cet horizon intercommunal s'éclaircisse, les quatre communes ont décidé de continuer à travailler ensemble au sein d'un Sivom, avec l'accord de l'État. Ce syndicat, reprend leur compétence petite enfance (sauf pour les deux communes intégrées à l'EPCI qui en est déjà doté) et un projet de développement économique et agricole.

Demande forte et claire d'une entreprise locale

C'est la demande des responsables d'une entreprise locale, la plus grosse entreprise implantée (près de 60 salariés), qui a relancé le projet de crèche sur le territoire. Constatant les difficultés de ses salariés à faire garder leurs enfants, ils ont fait connaître leur intérêt pour ce projet. Aux yeux des élus, "c'était l'occasion d'offrir un service de proximité qui, avec l'école, compte pour les habitants et dynamise les communes", souligne Alain Féougier, président du Sivom, maire de Saint-Michel-de-Boulogne, commune sur laquelle est implantée la crèche. Le fait que le dirigeant de l'entreprise soit président de l'ancien EPCI a bien sûr aidé au rapprochement !

Suite page 2

Bon outil juridique pour partenariat équilibré

La création d'une Scic est apparue comme le bon outil juridique pour porter ce projet de crèche avec l'entreprise. "Cela nous installe dans un partenariat public-privé où l'esprit est bien le développement local, et où les élus ont leur place dans la gouvernance, explique le maire et président du Sivom actuel. A la différence de l'option d'une crèche d'entreprise, où les élus n'auraient pas eu voix au chapitre, hormis pour passer convention pour la réservation de places." Le Réseau petite enfance Acept Ardèche Drôme a apporté son expertise au projet. La Scic qui gère le multi-accueil fonctionne sous le statut de SARL à capital variable (d'un peu plus de 4.000 euros dont 20 % apporté par les communes). Elle associe l'intercommunalité représenté par le Sivom de la Roche de Gourdon, l'entreprise locale, les salariés, et les parents usagers qui sont réunis sous forme associative. C'est l'entreprise qui a porté l'investissement pour la construction de la crèche, avec des aides de la CAF et des fonds européens. Elle est d'ailleurs propriétaire des locaux et du terrain, à proximité de l'entreprise. La crèche bénéficie pour son fonctionnement des prestations de la CAF, de la MSA et d'une petite participation du conseil général. Sur les 12 places, sept sont réservées aux salariés de l'entreprise et cinq aux familles des quatre communes. "Cela se traduit par des modalités financières qui font que chacun assume les charges en proportion", explique Marie-Emmanuelle Gasnier, directrice du multi-accueil.

Les services de proximité s'étoffent : après la crèche, un centre de loisirs

L'équipe de la crèche compte quatre salariés : outre la directrice éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture et un animateur (CAP petite enfance). Dès la première année, la crèche a quasiment fait le plein avec un taux de remplissage de plus de 70%. Celui-ci ne descend pas au-dessous de 80 % depuis. La majorité des contrats signés avec les parents portent sur des gardes à temps partiels. "De nombreuses familles peuvent s'appuyer sur les grands-parents pour garder les enfants", indique la directrice. Pour répondre à cette pratique du temps partiel, la Scic a créé un centre de loisirs ouvert uniquement pendant les vacances scolaires (lire encadré ci-dessous).

Emmanuelle Stroesser / Agence Traverse pour la rubrique Expériences des sites www.mairieconseils.net et www.localtis.info

Le centre de loisirs : en attente des nouveaux rythmes scolaires

"En même temps que se montait le projet de la crèche, pour laquelle des parents se sont fortement mobilisés, a émergé une demande pour un centre de loisirs" explique la directrice. Ainsi la Scic a créé en 2010 un centre de loisirs de douze places pour les enfants de 5 à 12 ans. Dans un premier temps, ouvert uniquement durant les périodes de vacances scolaires, car la demande des parents était quasi inexistante pour le mercredi. Le démarrage est moins rapide que celui de la crèche. "La CAF d'Aubenas a renouvelé sa confiance" souligne la directrice, qui compte sur "le bouche à oreille" pour que ce service gagne son public. La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 devrait lui donner une nouvelle impulsion. La Scic travaille à ce projet avec les communes et l'école de Saint-Michel.

CONTACTS

Sivom de la Roche de Gourdon

Le Village
07200 Saint-Michel de Boulogne
Tél. : 04 75 87 11 15
Nombre de communes : 4
Nombre d'habitants : 732
Nom de la commune la plus peuplée : Saint-Étienne-de-Boulogne (383 hab.)

➤ Alain Féougier
Ancien président de la communauté de communes
de la Roche de Gourdon
af.007@wanadoo.fr

Crèche les petits déboulinés

07200 Saint-Michel-de-Boulogne
Tél. : 04 75 87 84 76

➤ Marie-Emmanuelle Gasnier
Directrice
creche@cefem.fr